ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 1er→8 DÉCEMBRE 2022

COMITÉ SOCIAL TERRITORIAL

SU TERRITORIAL
SING

de regroupement

DRH/DFA/ DSIN/



POUR AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL, DES ÉLU.ES SUPAP-FSU C'EST ESSENTIEL!

Le manque d'effectif et de moyens, les méthodes de travail trop souvent autoritaires dégradent nos conditions de travail. Pour le SUPAP-FSU il n'est pas possible d'organiser mieux le service public, de créer la qualité de vie au travail, sans les effectifs, les moyens et les formations nécessaires.

UN SYNDICAT DÉTERMINÉ, UNITAIRE QUI DÉFEND TOUS LES AGENTS ET NOS MÉTIERS

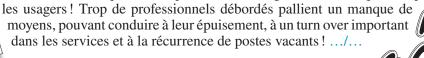
DES ÉLU.ES SUPAP-FSU AU CST CE SONT DES ÉLU.ES :

- → soutenu.es par une équipe syndicale totalement indépendante de la Ville de Paris et défendant les droits de tous les agent.es, syndiqué.es ou non, fonctionnaires ou contractuel.es;
- →opposé.es à toute forme de clientélisme, et porteurs de vraies valeurs;
- → soucieux de vos préoccupations, de vos idées et propositions, des discussions et débats entre collègues et respectueux de vos choix;
- →appuyant propositions et négociations sur la construction permanente d'une mobilisation efficace;
- → formé.es avec notre guide des carrières;
- → attentifs à agir contre toutes les formes de discrimination et à l'égalité femmes hommes.

Au CST, nous serons présents pour faire entendre la voix de tous les agents sur la qualité de vie au travail et le fonctionnement de la direction et relayer vos préoccupations au CST central!

a DRH, la DFA et la DSIN ont été «regroupées» en un seul Comité Social Territorial. Ces 3 directions ont un rôle central pour tous les agent.es concernant les moyens des services publics avec la DFA, les moyens numériques avec la DSIN et la DRH pour la politique du personnel.

Nous devons toujours faire plus et avec plus de polyvalence pour permettre tant bien que mal que les services fonctionnent. Trop de professionnels voient leur travail réduit à une série d'actes, de tâches qui ne font plus sens, sans égard aux conséquences pour les agent.es et les usagers! Trop de professionnels débordés pallient un manque de









Comble de mépris, la Ville de Paris refuse la réduction du temps de travail que nous réclamons pour les agent.es travaillant sur écran alors que les risques pour notre santé sont maintenant connus.

Il faut par exemple, renforcer les UGD qui souffrent avec la création d'emplois pour mieux répondre aux besoins, le passage en catégorie B, une prime de technicité, l'attribution d'une NBI de 15 points. Il est nécessaire aussi de renforcer en emplois les services centraux de la DRH en charge des addictions, de la prévention et de la santé au travail, du handicap, de la lutte contre les discriminations et l'égalité entre les femmes et les hommes si l'on veut que des mesures effectives soient bien mises en place et les droits des agent.es respectés.

D'autres exemples de ce type pourraient être donnés à la DFA, à la DSIN avec l'explosion des besoins numériques depuis la pandémie.

Voter, c'est l'occasion d'envoyer un signal de résistance et de mobilisation à l'administration et au Elu.es et de

demander:

- → Des emplois de titulaires en nombre suffisant, la baisse du temps de travail;
- → L'augmentation des primes et la réduction des disparités entre directions et filières avec, un montant minimal de prime IFSE (hors primes spécifiques liée aux fonctions);
- → La promotion de tous les agent.es promouvables ;
- → Un véritable plan pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et contre toutes les discriminations :
- → L'arrêt des restructurations qui occasionnent des surcharges de travail et perte de sens;
- → L'arrêt du recrutement de vacataires et contractuel.es sur des emplois permanents, la création d'équipes

- de remplacement composées de fonctionnaires, l'amélioration de la situation de tous les contractuels et un vrai plan de déprécarisation;
- → Des procédures en cas de maladie, accident de service ou de trajet qui respectent les droits et la dignité des agent.es;
- → Le droit à la déconnection ;
- → L'augmentation du nombre de logements à prix décents et le remboursement intégral des titres de transport et des frais de stationnement :
- → Des tickets restaurant pour les agents qui travaillent le soir, les week-ends et l'augmentation du budget de l'ASPP et de l'AGOSPAP (à 3 % de la masse salariale) pour une restauration et des loisirs de qualité accessibles à tous.tes.



